



*Concertation des Collectifs des Associations  
Féminines de la Région des Grands-Lacs*

**COCAFEM / GL**

---

**Rapport de la troisième conférence régionale sur la problématique de la domestication et de la mise en œuvre de la déclaration de Kampala sur les VSBG et la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.**

Kinshasa (République Démocratique du Congo)

Hôtel Venus, du 10 au 11 Mars 2016



Affaires mondiales  
Canada

Global Affairs  
Canada



Schweizerische Eidgenossen  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development  
and Cooperation SDC

La Concertation des Collectifs des Associations Féminines de la région des Grands Lacs, COCAFEM-GL en sigle, a organisé sa troisième conférence régionale en collaboration le Gouvernement de la République Démocratique du Congo à travers son Ministère de la Femme, Famille et Enfant avec l'appui du Ministère des Affaires Etrangères, Commerce et Développement du Canada (MAECD), le Centre d'Etude et de Coopération Internationale (CECI) et la Coopération Suisse-Bureau du Burundi. La COCAFEM-GL œuvre pour la promotion de l'égalité du genre, des droits des femmes, de la paix, de la sécurité et de la lutte contre les violences envers les femmes. Pour ce faire, la COCAFEM-GL est préoccupée par l'effectivité de la mise en œuvre des accords et instruments régionaux et internationaux visant la promotion des droits de la femme et enfants, la paix et sécurité en particulier la Déclaration de Kampala sur les VSBG de 2011 et la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies de 2000.

C'est dans ce contexte que, cette 3<sup>ème</sup> Conférence Régionale a servi de cadre d'échanges et de réflexion sur l'état de mise en œuvre de la Déclaration de Kampala sur les violences sexuelles et basées sur le genre et la résolution 1325 du Conseil de Sécurité de Nations Unies pour les représentants des Ministères Sectoriels du Burundi et de la République Démocratique du Congo, de la Commission de l'Union Africaine (le Bureau de l'Envoyée Spéciale Femme, Paix et Sécurité et le Département Femme, Genre et Développement), des organisations internationales (CECI, ACTION AID, MEDICUS MUNDI,...), la CIRGL (Secrétariat Exécutif, Forum régional des Parlements, Forum régional des Femmes, Centre régional sur les Violences Sexuelles et Basées sur le Genre de Kampala, CERED-GL), des Agences des Nations Unies (UNFPA, PNUD) et des Organisations de la Société Civile du Burundi, de la République Démocratique du Congo, du Rwanda, de la Tanzanie, de l'Ouganda, du Kenya, de la République Centrafricaine, du Soudan du Sud.

Ce rapport vise à présenter un résumé analytique des échanges dégagant les résultats, le communiqué final et la feuille de route de la mise œuvre des conclusions et recommandations émanant de la conférence.

# TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABBREVIATIONS .....	3
I. RAPPEL SUR LA COCAFEM-GL .....	4
1. Présentation de la COCAFEM-GL .....	4
2. Analyse du problème et bien-fondé de l'organisation de la conférence régionale .....	4
3. Objectifs .....	5
4. Résultats Attendus .....	5
5. Méthodologie .....	5
6. Participants & Participantes .....	6
7. Partenaires Co-organiseurs.....	6
II. DEROULEMENT DE LA CONFERENCE .....	7
1. Jour I : le 10 Mars 2016 .....	7
a. <i>Allocutions de la cérémonie d'ouverture</i> .....	7
b. <i>Travaux Proprement dits : Présentations Panel COCAFEM-GL, Panel Genre, Panel Justice et Panel Santé</i> .....	8
2. Jour II : le 11 Mars 2016 .....	11
a. <i>Suite des travaux : Travaux en Sous-groupes</i> .....	11
b. <i>Cérémonie de Clôture de la Conférence</i> .....	16
CONCLUSION.....	18
ANNEXES .....	20

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>ACP</b>	: Agence Congolaise de Presse
<b>ADDF</b>	: Association pour la Défense des Droits de la Femme
<b>AMWIK</b>	: Association of Media Women in Kenya
<b>BCGP/RDC</b>	: Bureau de Consultation en Genre et Participation Citoyenne en RDC
<b>CAFED</b>	: Collectif des Associations Féminines pour le Développement
<b>CAFOB</b>	: Collectif des Associations Féminines et ONGs du Burundi
<b>CECI</b>	: Centre d'Etude et de Coopération Internationale
<b>CECORE</b>	: Center for Conflict Resolution
<b>CFPD</b>	: Coalition de Femmes pour la Paix et le Développement
<b>CEPGL</b>	: Communauté Économique des Pays des Grands Lacs
<b>CERED</b>	: Centre Régional de Recherche et de Documentation sur les Femmes, le Genre et la Construction de la Paix dans la Région des Grands Lacs
<b>CIRGL</b>	: Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs
<b>COCAFEM-GL</b>	: Concertation des Collectifs d'Associations féminines dans la région des Grands Lacs
<b>COFAS</b>	: Conseil des Organisations Féminines Agissant en Synergie
<b>CONAFED</b>	: Comité National Femme et Développement
<b>CSNU</b>	: Conseil de Sécurité des Nations Unies
<b>CTZ</b>	: Campagne Tolérance Zéro
<b>DK</b>	: Déclaration de Kampala
<b>EAC</b>	: East African Community
<b>FARDC</b>	: Forces Armées de la République Démocratique du Congo
<b>FEMNET</b>	: African Women's development and communication Network
<b>FIDA/Kenya</b>	: Federation of Women Lawyers /Kenya
<b>GEDROFE</b>	: Réseau Genre et Droits de la Femme
<b>JUPEDEC</b>	: Jeunesse Unie pour la Protection de l'Environnement et le Développement Communautaire
<b>MAECD</b>	: Ministère des Affaires Etrangères, du Commerce et du Développement du Canada
<b>MAJ</b>	: Maison Accès à la Justice
<b>MINIFEFAE/RDC</b>	: Ministère de la Femme, Famille et Enfant de la République Démocratique du Congo
<b>OCODEFAD</b>	: Organisation pour la COmpassion et les DEveloppements des FAMilles en Détresse
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>ONU</b>	: Organisation des Nations Unies
<b>OSC</b>	: Organisation de la Société Civile
<b>PLUVIF</b>	: Projet régional de Lutte contre les Violences envers les Filles et les jeunes Femmes dans la région des Grands Lacs Africains
<b>PNC</b>	: Police Nationale Congolaise
<b>RCA</b>	: République Centrafricaine
<b>RDC</b>	: République Démocratique du Congo
<b>RFP</b>	: Réseau Femmes et Paix
<b>RTNC</b>	: Radio Télévision Nationale Congolaise
<b>SWIGO</b>	: Support for Women in Governance Organization
<b>TAWLA</b>	: Tanzanian Women Lawyers Association
<b>UFCOD</b>	: Union des Femmes Congolaises pour le Développement
<b>UA</b>	: Union Africaine
<b>VSBG</b>	: Violences Sexuelles et Basées sur le Genre
<b>YWCA/Rwanda</b>	: Young Women's Christian Association of Rwanda

# I. RAPPEL SUR LA COCAFEM-GL

## 1. Présentation de la COCAFEM-GL

La Concertation des Collectifs et Associations Féminines de la Région des Grands Lacs, COCAFEM-GL en sigle, est un réseau régional créé en 2000 à l'initiative de quelques collectifs d'organisations féminines de trois pays ; le Burundi, la RDC et le Rwanda. Ce cadre leur permet d'œuvrer ensemble et de façon concertée pour rechercher la paix, lutter contre l'exclusion et la marginalisation de la femme, contribuer à la promotion de sa participation à la gouvernance politique et au leadership féminin, l'émergence de son pouvoir économique, l'équité et de l'égalité des genres, afin de lui conférer le statut d'interlocutrice incontournable dans la gestion des affaires nationales, régionales et internationales.

Initialement composée de quatre collectifs la COCAFEM-GL est actuellement constituée de 11 collectifs et organisations membres dont *3 au Burundi* (CAFOB, Dushirehamwe et RFP), *5 en RDC* (CAFED, CFPD, COFAS, CONAFED et UFCOD) et *3 au Rwanda* (Pro Femmes Twese Hamwe, YWCA/Rwanda et le Réseau Rwandais des Personnes Vivant avec le VIH/SIDA). Ces 11 collectifs regroupent ensemble 1.861 Associations œuvrant à la base.

## 2. Analyse du problème et bien-fondé de l'organisation de la conférence régionale

Malgré que le Pacte sur la Paix, la Sécurité, la stabilité et le développement soit un instrument contraignant, les Etats membres de la Conférence Internationale pour la Région des Grands Lacs n'ont pas été en mesure d'éveiller suffisamment les consciences sur les enjeux portés par ces documents et les engagements qu'ils contiennent, en particulier sur le Protocole sur la prévention et la suppression de la violence sexuelle à l'égard des femmes et des enfants 2006.

Nonobstant ces points d'entrée pour s'attaquer aux VSBG dans les législations nationales, il y a des défis importants dans la région quant à la domestication des instruments internationaux et régionaux dans les législations nationales..

En outre, les femmes de la Région des Grands Lacs sont confrontées à de multiples obstacles sur la voie de leur participation à la vie politique, économique et sociale, lesquelles sont conjoncturelles, culturelles et surtout structurelles, posées par des lois et dispositions discriminatoires. Cela les rend vulnérables à la pauvreté et réduit leur autonomie. Somme toute, la paix, la sécurité, l'égalité des sexes et la lutte contre les violences envers les femmes sont d'importants enjeux pour le bien-être des femmes et des populations de la Région des Grands Lacs.

**En tant que concertation régionale qui œuvre pour la promotion de l'égalité du genre, des droits des femmes, de la paix, de la sécurité, et de la lutte contre les violences envers les femmes, la COCAFEM-GL est préoccupée par l'effectivité de la mise en œuvre et par la domestication des accords et instruments régionaux et internationaux en particulier la Déclaration de Kampala sur les VSBG et la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.**

Cette préoccupation l'a conduite à adopter, au cours de cette année, deux thèmes de plaidoyer régionaux à savoir :

1. « Pour l'effectivité des instruments régionaux et internationaux pour la paix, la sécurité, la lutte contre les VSBG et pour les droits de la femme dans la région des Grands Lacs » et
2. « Pour l'émergence du pouvoir économique de la femme dans la région des Grands Lacs »

En outre, cette année la COCAFEM-GL a retenu pour sa Campagne Tolérance Zéro contre les VSBG le thème suivant: « **Hommes, Femmes, Jeunes impliquons-nous dans la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre pour une justice sociale** ».

Au préalable, un état des lieux de la mise en œuvre de ces deux instruments dans les trois pays du champ d'action de la COCAFEM-GL a été réalisé. Un atelier pays s'est tenu au Burundi, en RDC et au Rwanda pour valider les enjeux prioritaires de chaque pays et formuler des recommandations. Pour ce faire, la COCAFEM-GL organise du 10 au 11

mars 2016 sa 3<sup>ème</sup> Conférence régionale, axée sur la problématique de la domestication et de la mise en œuvre de la Déclaration de Kampala sur les VSBG et de la Résolution 1325. Un rapport synthèse a été produit ; il présentera l'état de mise en application par pays, les réalisations des États et de la COCAFEM-GL, les enjeux prioritaires et les recommandations pour une effectivité de ces deux instruments. Ce rapport synthèse a été partagé pendant la 3<sup>ème</sup> Conférence régionale.

### **3. Objectifs**

- Présenter et partager l'état de la mise en application des engagements des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur la Déclaration de Kampala sur les VSBG et sur la Résolution 1325 du CSNU au Burundi, en RDC et au Rwanda ;
- Plaider pour la mise en œuvre concrète et effective de la Déclaration de Kampala sur les VSBG et de la Résolution 1325 du CSNU qui reflètent pleinement les droits et les enjeux des femmes de la Région des Grands Lacs ;
- Analyser et prioriser les problèmes/enjeux sur lesquels la COCAFEM-GL et d'autres parties prenantes vont engager un dialogue politique en vue de favoriser des changements et la mise en œuvre de ces instruments ;
- Amorcer un partenariat et un réseautage entre la COCAFEM-GL, les autres OSC et d'autres organisations pour demander aux Etats de mettre en œuvre les recommandations de la 3<sup>ème</sup> Conférence.

### **4. Résultats Attendus**

Les principaux résultats attendus de la 3<sup>ème</sup> Conférence de la COCAFEM-GL sont les suivants:

- Les enjeux et recommandations du Rapport synthèse sur l'état de mise en œuvre de la Déclaration de Kampala sur les VSBG et de la R1325 au Burundi, en RDC et au Rwanda sont partagés et connus.
- L'état des engagements non encore mis en application par ces pays est connu.
- Un consensus est obtenu par les participants sur les enjeux prioritaires sur lesquels la COCAFEM-GL et d'autres parties prenantes veulent engager un dialogue politique
- L'adoption d'une feuille de route pour la mise en œuvre des décisions et recommandations issues de la 3<sup>ème</sup> Conférence régionale de la COCAFEM-GL, précisant les actions, responsabilités et échéances pour les trois pays du champ d'action de la COCAFEM-GL.
- La mise en place d'un cadre multidisciplinaire (État, OSC, instances régionales, partenaires d'appui) de suivi de la mise en œuvre des décisions et recommandations de la 3<sup>ème</sup> Conférence régionale de la COCAFEM-GL, pour les trois pays du champ d'action de la COCAFEM-GL.

### **5. Méthodologie**

La 3<sup>ème</sup> Conférence régionale de la COCAFEM-GL a adopté la méthodologie suivante :

- La présentation des réalisations de la Contribution de la COCAFEM-GL, Etat de lieu dans la mise en œuvre de la Déclaration de Kampala sur les VSBG et de la Résolution 1325 des Nations Unies (Burundi, RDC et Rwanda) enjeux et recommandations
- Le Partage sur les réalisations, défis et perspectives dans la mise en œuvre de la Résolution 1325 des Nations Unies
- Le Partage sur les réalisations, défis et perspectives dans la Prévention, lutte contre l'impunité et accès à la justice des femmes et filles victimes des VSBG Le Partage sur les réalisations, défis et perspectives dans l'Accès aux services de santé par les femmes et filles victimes des VSBG
- Des travaux en groupes pour discuter sur les enjeux principaux sur les différentes thématiques , actions à mener et perspectives par les différents intervenants .

- Des sessions en plénières pour adopter la formulation des résolutions, conclusions et recommandations.
- Le développement d'une feuille de route pour la mise en œuvre des résolutions prises lors de la Conférence régionale ;
- La mise en place d'un mécanisme multi sectoriels de suivi de la mise en œuvre des conclusions et recommandations de la conférence.

## 6. Participants & Participantes

La conférence régionale a connu la participation de 108 participants catégorisés comme suit:

1. Commission de l'Union Africaine (Bureau de l'Envoyée Spéciale Femme, Paix et Sécurité et Département Femme, Genre et Développement)
2. CIRGL (Secrétariat Exécutif, Forum régional des Parlements, Forum régional des Femmes, Centre régional sur les Violences Sexuelles et Basées sur le Genre de Kampala, CERED-GL)
3. Ambassade du Canada
4. Techniciens des ministères sectoriels ayant en charge les questions de Genre, Justice, Santé que le Parquet Général de la République du Burundi
5. Techniciens des ministères sectoriels ayant en charge les questions de Genre et Justice ainsi que le Parquet Général de la République de la RDC
6. FARDC et PNC
7. MAJ District de Ruhango au Rwanda
8. Organisations internationales (ACTION AID, CECI, MEDICUS MUNDI,...),
9. Agences des Nations Unies (PNUD/Goma, UNFPA,...)
10. COCAFEM-GL (Comité Directeur, membres des 11 collectifs et équipe du Secrétariat Exécutif)
11. OSC du Burundi (ADDF, ASBL Nturengaho et Centre Seruka)
12. OSC du Kenya (AMWIK et FIDA-Kenya)
13. OSC de l'Ouganda (CECORE et Isis WICCE)
14. OSC de la RCA (JUPEDEC et OCODEFAD)
15. OSC de la RDC (ABEC, AFEJUCO, AFEMAC, CAFCO, Cité Africain, GEDROFE, LIZADEEL, RFDP, SHALUPE, UCOFEM)
16. OSC du Rwanda (AJPRODHO-JIJUKIRWA, CLADHO, Transparency International Rwanda)
17. OSC du Soudan du Sud (The South Sudan Taskforce on the Engagement of Women in the Peace Process et SWIGO)
18. OSC de la Tanzanie (Kivulini Women's Rights Organization et TAWLA)
19. BCGP/RDC
20. Différentes maisons de presse congolaise (ACP, Référence Plus, RTNC, RTVS1, Top Congo...)

Se sont excusés : les Représentants des ministères ayant en charge des questions Genre, Santé et Justice et Parquet Général du Rwanda, FEMNET, CEPGL, EAC, SADC, les Ambassades de Suisse et de Belgique.

## 7. Partenaires Co-organisateur

La 3<sup>ème</sup> Conférence régionale de la COCAFEM-GL a été coordonnée par le Secrétariat régional de la COCAFEM-GL avec l'appui des collectifs membres du pays hôte de la conférence ainsi que l'appui technique du CECI/PLUVIF et l'appui financier de partenaires MAECD et de la Coopération Suisse-Bureau du Burundi.

## II. DEROULEMENT DE LA CONFERENCE

### 1. Jour I : le 10 Mars 2016

Après l'hymne nationale, le cadrage de l'activité a été fait par Madame Jeanne NZUZI Secrétaire Permanente du CONAFED. Cette dernière a circonscrit le contexte de la création de la COCAFEM-GL caractérisé par une décennie de guerre et conflits armés dont la femme et l'enfant ont payé et paient encore aujourd'hui le lourd tribut. Ce qui explique la vision, la mission et les objectifs de la COCAFEM-GL sus présentés ayant inspiré le Plan stratégique 2016-2020, ses 2 principaux thèmes de plaidoyers, le slogan de la Campagne tolérance Zéro Immédiate contre les VSBG et l'impunité et la conférence régionale de Kinshasa.

#### a. Allocutions de la cérémonie d'ouverture

Sous la modération de la Consultante Faïda MWANGILWA Fabiola, différentes allocutions se sont succédé :

- *Madame Béatrice UZELE, Présidente de la COCAFEM-GL* a souligné dans son allocution que la COCAFEM-GL a tenu à partager sa contribution mais aussi son analyse sur la mise en application des deux instruments très importants qui se complètent pour créer un espace d'échange élargi aux OSC de 5 autres pays de la région des Grands Lacs, à la CIRGL qui regroupe 12 Etats et dont la Déclaration de Kampala est le cheval de bataille et à l'Union Africaine qui détient la politique continentale sur la paix et la sécurité et sur les droits de la femme en sachant que cette année a été déclarée année africaine des droits humains et en particulier des droits des femmes. Un moment, a-t-elle précisé, pour la capitalisation des réalisations, d'échange des bonnes pratiques et d'analyse les défis qui persistent dans la lutte contre les VSBG et dans la mise en œuvre de la Déclaration de Kampala sur les VSBG et la Résolution 1325, en ressortir des perspectives et une feuille de route visant à matérialiser les engagements qui découleront de la Conférence ainsi que les mécanismes de suivi des décisions et conclusion de la Conférence.
- Pour ce qui est du *mot du Forum régional des femmes CIRGL prononcé par Madame Florence BOLOKO représentante de la présidente du forum*, cette dernière a relevé l'importance d'une collaboration étroite entre le Forum Régional des Femmes en tant que mécanisme du Secrétariat Exécutif de la CIRGL en vue de veiller sur la prise en compte des questions sexospécifiques dans la mise en œuvre des différents programmes et projets et la COCAFEM-GL. D'où l'espace de la Conférence pour fédérer les efforts et les énergies pour l'atteinte de la tolérance Zéro contre les VSBG et la fin de l'impunité de ces méfaits humiliants dans la Région.
- Dans son Mot la Représentante de l'Ambassade du Canada en République Démocratique Congo a émis le vœu de voir des recommandations pertinentes être formulées en vue du renforcement des dispositifs pour lutter efficacement contre les VSBG et l'impunité dans la Région.



De gauche à droite: Représentants Forum des Femmes/CIRGL, COCAFEM-GL, MINIFFAE, CIRGL et Ambassade Canada



- Dans son allocution *Monsieur Nathan BYAMUKAMA Directeur par intérim du Centre Régional de formation sur les VSBG de la CIRGL de Kampala* a encouragé l’initiative de la COCAFEM-GL pour l’effectivité des instruments régionaux et internationaux pour la lutte contre les VSBG et les droits de la femme dans la Région des Grands Lacs qui rejoint également les objectifs du Centre qu’il dirige. D’où la nécessité d’une collaboration étroite entre cette dernière et la COCAFEM-GL.
- En sa qualité d’invitée d’honneur, *Madame Lucie KIPELE Ministre de la Femme, Famille et Enfant de la RDC*, a expliqué que la question des VSBG est considérée comme une priorité au sein des Etats de la région des Grands Lacs et en Afrique en générale, au regard des deux instruments susmentionnés reconnus par les Etats membres de la CIRGL. Aussi a-t-elle souhaité que les participants en explorent tous les contours et les retombées au cours de ces assises de deux jours, puisque mus par un idéal commun, celui d’asseoir une gouvernance participative, un développement durable et équitable et l’éradication de ce fléau que constituent les VSBG, dans chaque pays représenté de façon spécifique puis dans la Région.



Excellence la Ministre de la Femme, Famille et Enfant de la RDC,  
Madame Lucie KIPELE Invitée d'honneur de la conférence, prononçant l'allocution d'ouverture

***b. Travaux Proprement dits : Présentations Panel COCAFEM-GL, Panel Genre, Panel Justice et Panel Santé***

Sous la facilitation du Professeur Bernard LUTUTALA du CERED-GL, 4 Panels entrecoupés de questions-réponses se sont succédés, à savoir ;

- ✓ **Le Panel COCAFEM-GL** a porté sur la Contribution de la COCAFEM-GL, Etat de lieu dans la mise en œuvre de la Déclaration de Kampala sur les VSBG et de la R 1325 des Nations Unies : enjeux et recommandations, présenté par Claude KABUTWARE, Secrétaire Exécutif de la COCAFEM-GL. Les actions prioritaires suivantes ont été recommandées par la COCAFEM-GL
  - Adoption d’un Plan d’Action National de mise en œuvre de la Déclaration de Kampala ayant des indicateurs d’étapes et un échéancier pour faciliter le suivi du processus de domestication;
  - Mise en place d’un outil/Système régional harmonisé de collecte et traitement des données sur les VSBG ;
  - Un programme d’éducation de tous les acteurs clés sur la protection des preuves en cas de viol et d’autres abus sexuels et mettre à la disposition des usagers les manuels de formation en la matière;
  - “Mapping” des capacités existantes chez les femmes et des besoins en matière de gestion et de résolution des conflits au Burundi, en RDC et au Rwanda;
  - Plaidoyer pour la mise en place d’une stratégie régionale visant à accroître l’implication de la femme dans les processus de paix sur le plan régional et international.



De gauche à droite: Claude KABUTWARE Secrétaire Exécutif de la COCAFEM-GL  
et le Professeur Bernard LUTUTALA du CERED-GL

✓ **Le Panel GENRE** composé des représentants du Bureau de l'envoyé Spécial Femme, Paix et Sécurité de la Commission de l'Union Africaine, des Ministères du Genre du Burundi et de la RDC et ceux des Organisation de la Société Civile de l'Ouganda et Tanzanie a porté sur *le Partage des réalisations, défis et perspectives dans la mise en œuvre de la Résolution 1325 des Nations Unies* (Voir présentations en annexe) et dont voici les recommandations majeures:

- Adopter (dans chaque Etat) un mode de budgétisation sensible au genre et faire le suivi pour assurer le respect de cette exigence à tous les niveaux,
- Appeler les Etats à la signature, la ratification *et la domestication* des politiques et des lois internationales et continentales et des Nations Unies pour la représentativité 50-50 des femmes d'ici 2030,
- Mettre en place un programme régional de recherche et collecte des données empiriques sur les femmes, la paix et la sécurité en Afrique et dont la mise en œuvre intègre les femmes horizontalement face aux décideurs, praticiens et acteurs de la société civile,
- Assurer une analyse politique approfondie des différents acteurs et institutions impliqués au niveau local, national et régional, leurs intérêts et leurs relations de pouvoir,
- Construire et mettre en réseau de centres d'excellence et recherche des institutions académiques se focalisant sur le renforcement des capacités dans la recherche sur les femmes, la paix et la sécurité,
- Convoquer un forum de partage d'expérience et d'apprentissage des réseaux des femmes et d'hommes sur la reconstruction de la paix post-conflit au sein des communautés contre les projets de l'extrémisme violent pour les États membres concernés tel que le Kenya, la Somalie,
- Utiliser les statistiques des organismes nationaux dans la collecte et la compilation des données sur les femmes, la paix et la sécurité et mettre davantage l'accent sur les statistiques des réalisations,
- Développer des mécanismes réalisables, accessibles et flexibles de financement pour les organisations et les réseaux locaux des femmes,
- Renforcer les capacités législatives pour régler l'impact du genre sur la dimension Transfrontalière et régionale du conflit et de crise humanitaire, la circulation des Armes et traite des êtres humains,
- Utiliser dans le langage «genre, paix et sécurité» afin d'éviter l'impression que ce programme est spécifique aux femmes et de traiter les relations entre les sexes ainsi que la dynamique qui sous-tend la violence et Engager avec un large éventail d'acteurs politiques sur le terrain, y compris les autorités locales, les chefs traditionnels et religieux, et les groupes rebelles pour gagner leur engagement à mettre en œuvre le programme Femme, Paix et Sécurité,
- Continuer à plaider pour le renforcement des mécanismes de mise en œuvre et de responsabilisation autour de la Résolution 1325, mais sans adopter une approche trop bureaucratique.



De gauche à droite : Représentants MiniGenre RDC, OSC/Ouganda, Bureau Envoyé Spécial/UA, MiniGenre Burundi, Prof Bernard, MiniGenre Burundi, OSC/Tanzanie

✓ **Le Panel JUSTICE** composé des représentants du Département Genre, Femme et Développement /UA, des Ministères Justice et Parquets du Burundi et RDC, de MAJ Rwanda, d'Action Aid, du PNUD avec le Projet Canadien de lutte contre l'impunité et d'appui aux VVBG/ RDC et des OSC du Kenya et Sud Soudan. Ce panel a porté sur *le partage des réalisations, défis, perspectives dans la prévention, la lutte contre l'impunité et accès à la justice des femmes et filles victimes des VSBG* (Voir présentations en annexe) et dont voici les recommandations majeures :

- Renforcer les capacités des OPJ, des magistrats et des juges dans la répression des violences sexuelles.
- Renforcer financièrement les barreaux dans l'assistance judiciaire des victimes de VSBG;
- Mener des actions concertées par les Etats de la Région contre le terrorisme (Al Shabaab) et autres groupes armés dont la teneur des atrocités et violations est sans pareil
- Renforcer les moyens matériels et humains des organisations dans la prise en charge juridique/judiciaire
- Des poursuites pénales à l'égard des présumés auteurs des crimes parce que ces contribuent le plus concrètement à la lutte contre l'impunité en guise de garantie de non renouvellement des atrocités subies
- La réparation en faveur de toutes les victimes de ces atrocités (indemnisation financière, de soins médicaux et psychologiques gratuits, d'emprunts à des taux réduits pour le logement et la scolarisation des les filles mineures victimes de VSBG et autres,...)



Photo illustrant les échanges et Réactions des participants suite aux présentations du Panel Justice

- ✓ **Le Panel SANTE** composé des représentants des Ministères Santé du Burundi et RDC, des OSC RCA, du Centre SERUKA et de la COCAFEM-GL a porté sur *l'Accès aux services de santé par les femmes et filles victimes des VSBG* (Voir présentations en annexe) et dont voici les recommandations majeures :

- Faire de la prise en charge médicale des VVS une priorité et rendre disponible un budget disponible,
- Continuer le plaidoyer pour une prise en charge gratuite des soins de santé par les Gouvernements (par les OSC),
- Réhabiliter/Construire des infrastructures d'accueil, d'orientation et de Prise en charge des victimes,
- Appuyer financièrement les organisations dans la prise en charge des VVS à travers les centres de santé et hôpitaux (par les bailleurs des fonds),
- Appuyer les renforcements des capacités des prestataires des soins selon les orientations de la politique de prise en charge de VSBG en vigueur dans chaque Etat,
- Mettre en place un des comités spécialisés dans les communautés pour la collecte des données sur les abus sexuels et d'identification des victimes des VSBG et doter ces infrastructures des équipements adéquats (par les Etats en collaboration avec les OSC),
- Mettre en place un vaste programme de réinsertion socioéconomique des victimes des VSBG (par les Etats avec ses partenaires),
- Renforcer le réseautage entre les organisations au niveau local, national pour des plaidoyers plus efficaces et renforcer par ailleurs l'action communautaire pour contribuer à créer une communauté active dans la lutte contre les VSBG et impliquer les hommes et les jeunes,
- Rendre disponible les services dans toutes les zones en implantant les structures sanitaires dans toutes les zones lointaines ou les femmes connaissent les difficultés d'accès aux services,
- Multiplier les échanges d'expériences sur les différentes approches de lutte contre les VSBG appliquées dans les différents pays de la Région à l'intention des représentants de gouvernements et des OSCs de la Région par la CIRGL avec l'appui de la Banque Mondiale.

## 2. Jour II : le 11 Mars 2016

Cette deuxième journée a été introduite par la synthèse de la première journée et l'annonce du Programme de la deuxième journée faite par la Consultante Faïda MWANGILWA Fabiola, avant la poursuite des travaux en groupes.

### a. Suite des travaux : Travaux en Sous-groupes

Sous la modération de la Consultante Faïda MWANGILWA Fabiola, quatre sous-groupes hétérogènes de travail ont été formés avec une thématique spécifique à chacune d'elle, s'inspirant des présentations de la veille. Les tableaux ci-dessus nous en donne les résumés des résultats :

GROUPE/ THEMATIQUE	ENJEUX PRIORITAIRES	ACTIONS A MENER	RESOLUTIONS/ ENGAGEMENTS	MECANISME DE SUIVI
<b>GROUPE 1 : RESOLUTION 1325</b>	1. Faible représentativité des femmes dans les organes étatiques et non étatiques de prise de décision à tous les niveaux ainsi que dans les partis politiques	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sensibiliser les femmes à s'impliquer dans la gouvernance des institutions étatiques et non étatiques, ainsi qu'à adhérer aux partis politiques ;</li> <li>2. Mener un plaidoyer auprès des chefs des partis politiques pour aligner les femmes sur les listes électorales</li> <li>3. Renforcer les capacités des chefs des partis politiques sur la thématique du genre.</li> <li>4. Mener le plaidoyer en vue de l'intégration du genre dans leurs statuts, projets de société</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Vulgarisation de la Résolution 1325 au niveau communautaire et la traduction en langues locales</li> <li>2. Mener des</li> </ol>	Comité national et régional de pilotage

		<p>et programmes ;</p> <p>5. Renforcer les capacités des femmes en leadership, gouvernance, techniques de communication et campagne électorale.</p> <p>6. Accompagner les femmes élues dans différents organes délibérants en leadership et leadership à mieux exercer leur mandat.</p>	<p>lobbyings en faveur des femmes auprès des chefs des partis politiques pour l'intégration effective du concept genre</p>	
	<p>2. Faible taux d'autonomisation économique des femmes</p>	<p>1. Plaider auprès des institutions financières afin de faciliter l'accès des femmes à faible revenus aux crédits et à la réduction du taux d'intérêt</p> <p>2. Mener un plaidoyer pour permettre à la femme, à la jeune et petite fille ainsi qu'aux garçons d'accéder à l'éducation et à la terre.</p>	<p>Mener des lobbys au près des gestionnaires des institutions financières pour faciliter l'accès aux ressources financières par les femmes a faible revenus</p>	
	<p>3. Absence d'une base nationale et régionale des données sur les compétences des femmes en matière de gouvernance, prévention et résolution des conflits, médiation, maintien de la paix et gestion.</p>	<p>1 Mener un plaidoyer auprès du Ministère ayant le genre dans ses attributions afin de tenir à jour une base des données sur les compétences des femmes ;</p> <p>2 Mener un plaidoyer en vue de doter la région d'une base de données crédible et fiable sur les compétences des femmes de la région dans différents domaines ;</p> <p>3 Mobiliser les ressources auprès des partenaires au développement pour la constitution rapide de cette base de données.</p>	<p>Mettre en place un système de collecte des données sur les compétences des femmes d'une façon régulière au niveau régional.</p>	
	<p>1 Persistance des lois discriminatoires à l'égard des femmes.</p>	<p>1. Inventorier au niveau de chaque pays membre de la CIRGL toutes les lois, conventions et mesures discriminatoires basées sur le genre.</p> <p>2. Mener un plaidoyer auprès des Gouvernements, des Parlements et autres institutions étatiques et non étatiques en vue d'éradiquer et de mettre fin à toutes les discriminations contenues dans différents instruments juridiques.</p>	<p>Identifier les dispositions discriminatoires et les soumettre au Ministère pour leurs révisions</p> <p>Mener des actions de campagne au niveau communautaires pour le changement des comportements et éducation populaire sur les pratiques culturelles dégradantes</p>	

	2 Persistance de l'insécurité dans la région des Grands-Lacs.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mener un plaidoyer pour une bonne réglementation en ce qui concerne le port des armes.</li> <li>2. Plaider pour que les Etats ratifient le traité sur les armes légères et de petit calibre</li> </ol>	Mener des actions de au près de décideurs politiques pour la mise en œuvre effective pour la lutte contre des accords sur la paix, sécurité et stabilité.	
	3 Insuffisance des ressources financières pour mettre en œuvre la R 1325.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mener un plaidoyer pour l'allocation des budgets aux plans nationaux de mise en œuvre de la R 1325</li> </ol>	Organiser de rencontres et tables rondes avec les partenaires techniques et financiers pour le soutien aux initiatives de la société civile visant la promotion de la paix et sécurité.	

GROUPE/ THEMATIQUE	ENJEUX PRIORITAIRES	ACTIONS A MENER	RESOLUTIONS	MECANISME DE SUIVI	
<b> GROUPE 2 : PREVENTION</b>	1. Le mécanisme d'alerte préventif en vue de faciliter le rapportage et le système de documentation des cas de VSBG	<ol style="list-style-type: none"> <li>1.1. Plaider pour la mise en place effective et/ou l'opérationnalisation des mécanismes d'alertes préventives des VSBG au niveau de tous les pays membres.</li> <li>1.2. Mettre en place un système de collecte et documentation des cas des VSBG</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Solidariser pour le plaidoyer sur les questions touchant la région sur des intérêts communs,</li> <li>2. Plaider pour la mise en place des tribunaux spéciaux et/ou procédures spéciales de lutte contre les VSBG,</li> <li>3. Partager des bonnes pratiques liées a la prévention,</li> <li>4. S'engager à renforcer davantage les capacités des Acteurs du système judiciaire,</li> <li>5. Encourager la mise en place des systèmes d'alerte précoce.</li> <li>6. Plaider pour la mise en œuvre des engagements pris par les Chefs d'Etat pour les deux Instruments.</li> <li>7. Mener des études sur les</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organiser des rencontres pour l'évaluation de la mise en œuvre.</li> <li>2. Renforcer les cadres des concertations telles que le Forum Régional des Femmes et autres structures pour le suivi de la mise en œuvre.</li> <li>3. Renforcer les réseautages (RWF-COCAFEM-GL, les groupes thématiques),</li> <li>4. Renforcer la mobilisation des ressources financières dans ces réseautages.</li> <li>5. Rendre opérationnels les cadres de collaboration mis en place.</li> <li>6. Partage des rapports et des informations soit électroniques soit en hard copy.</li> <li>7. Les descentes sur terrain en vue de s'assurer de l'effectivité des réseautages, des actions communes.</li> </ol>	
	2. Absence d'un Plan d'Action National de mise en œuvre de la Déclaration de Kampala ayant des indicateurs de performance et un échéancier pour faciliter le suivi du processus de domestication.	<ol style="list-style-type: none"> <li>2.1. Mener un plaidoyer auprès de différents d'autorité, des acteurs étatiques et non étatiques afin de doter chaque Etat membre d'un plan d'action national de mise en œuvre de la déclaration de Kampala.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>3. Mener un plaidoyer auprès des décideurs pour la mise en œuvre de la domestication des protocoles et l'effectivité de la coopération judiciaire.</li> </ol>		
	3. Domestication et mise en application des protocoles sur la non-agression, de défense mutuelle et coopération judiciaire	<ol style="list-style-type: none"> <li>3. Mener un plaidoyer auprès des décideurs pour la mise en œuvre de la domestication des protocoles et l'effectivité de la coopération judiciaire.</li> </ol>			
	4. Intégration de la thématique VSBG dans la planification nationale et allocation d'un budget conséquent pour la prévention et la réponse à la	<ol style="list-style-type: none"> <li>4.1. Mener un plaidoyer en vue de rendre opérationnels les différents plans nationaux relatifs au genre et VSBG ;</li> <li>4.2. Mener un plaidoyer auprès des gouvernements des Etats membres pour la budgétisation sensible au</li> </ol>			

	<p>VSBG dans les ministères ayant en charge les questions de Genre, Justice, de santé, de la de la défense et sécurité...</p> <p>5. Influence des pesanteurs culturelles sur le genre qui constituent l'une des causes des VSBG</p> <p>6. Mise en place ou renforcement des unités genre (Gender desk) dans tous les secteurs de la vie nationale au sein des Etats membres</p>	<p>genre et VSBG.</p> <p>5.1. Organiser un Grand Forum régional des chercheurs qui sont culturellement, spirituellement, mentalement, intellectuellement indépendants en vue de réfléchir profondément sur le contenu d'une formation en Genre et VSBG capable de transformer positivement la personnalité humaine vis-à-vis des pesanteurs culturelles dans la région, laquelle formation devrait être intégrée également dans les curricula scolaires de l'enseignement fondamental jusqu'à l'université.</p> <p>5.2. Initier des dialogues inter générationnels en Genre et VSBG pour plus de concorde et de cohésion dans une société innovante et métamorphosée.</p> <p>6.1. Mener un plaidoyer pour la réglementation de la mise en œuvre effective des unités genre (Gender desk) dans tous les secteurs de la vie nationale au sein des Etats membres.</p>	<p>questions relatives aux VSBG.</p> <p>8. Renforcer les capacités le fonctionnement des Centres Régionaux de Recherche et de Documentation sur les Femmes, le Genre et la Construction de la Paix dans les Grands Lacs</p>	
--	---	--	---	--

GROUPE/ THEMATIQUE	ENJEUX PRIORITAIRES	ACTIONS A MENER	RESOLUTION	MECANISME DE SUIVI
<b> GROUPE 3 : LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ</b>	<p>1. La corruption</p> <p>2. Difficultés liées à l'administration de la preuve en matière de VSBG dues au manque d'équipement des laboratoires appropriés,</p> <p>3. Non application du tarif légal relatif aux frais de justice et exigence de la part de</p>	<p>1.1. Mener le plaidoyer pour sensibiliser et décourager à tous les niveaux du pouvoir judiciaire et de la société, les corrupteurs et les corrompus.</p> <p>1.2. Faire un monitoring des dossiers entrés à la juridiction pour pouvoir évaluer qualitativement et quantitativement ce qu'ils sont devenus et décourager la lenteur dans le traitement des dossiers judiciaires relatifs aux VSBG.</p> <p>2.1. Mener un plaidoyer en vue de doter les Etats membres les équipements de laboratoire appropriés en matière des VSBG.</p> <p>2.2. Former les acteurs sur les différents moyens de preuve.</p> <p>2.3. Instaurer la gratuité du test ADN pour les victimes des VSBG.</p> <p>2.4. Créer un fonds spécial pour couvrir les frais liés à la procédure de recherche de la preuve.</p> <p>2.5. Promouvoir le réseautage entre les différents acteurs de la chaîne pénale.</p> <p>3. Mener un plaidoyer pour le respect strict du tarif légal relatif aux frais</p>	<p>1. Que la société civile appuie les Etats membres dans le respect de leurs engagements en mettant en œuvre la DK en donnant les exemples des autres Etats qui l'ont déjà appliquée</p> <p>2. Plaidoyer pour que les gouvernements se dotent des plans d'action de mise en œuvre de la DK -engagement de la société civile à vulgariser la DK</p> <p>3. Faire le plaidoyer pour que le fonds de réparation des victimes soit créé, approvisionné et que les victimes y accèdent par des mécanismes transparents;</p>	<p>1. Elaboration des bases de données sur ce qui a été déjà réalisé et ce qui reste à faire (elle sera gérée par la COCAFEM)</p> <p>2. Préparer aussi une feuille de route</p> <p>3. Prévision du budget pour le suivi de ces activités</p>

	la victime du versement préalable de 6% des dommages et intérêts	de justice en matière des VSBG.		
--	--	---------------------------------	--	--

GROUPE/ THEMATIQUE	ENJEUX PRIORITAIRES	ACTIONS A MENER	RESOLUTIONS	MECANISME DE SUIVI
<b>GROUPE 4 : ASSISTANCE AUX VICTIMES DES VSBG</b>	<p>1. Faibles capacités des formations sanitaires à offrir les services attendus dans la prise en charge des victimes des VSBG ;</p> <p>2. Insuffisance des prestataires spécialisés formés dans la prise en charge des victimes des VSBG;</p> <p>3. La non dénonciation dans le délai des cas de VSBG ;</p> <p>4. Manque de gratuité des soins des victimes de VSBG.</p> <p>5. Non mise en œuvre de la décision de la mise en place d'un fonds spécial de la CIRGL pour la reconstruction et le développement afin d'offrir une assistance aux victimes des VSBG, conformément l'article 6 du Protocole de la CIRGL de 2006, compte tenu du manque de précision sur le rôle de chaque Etat.</p>	<p>1.1. Renforcer la capacité des formations sanitaires</p> <p>1.2. Mettre en place et/ou créer des Centres d'accueil des victimes.</p> <p>2.1. Augmenter le nombre des prestataires spécialisés et formés en la matière.</p> <p>3.1. Intensifier les actions de sensibilisation pour le respect du délai de dénonciation</p> <p>3.2. Mener un plaidoyer auprès des Gouvernements et partenaires au développement en vue de doter les formations sanitaires équipements adéquats pour les Test ADN.</p> <p>4.1. Mener un plaidoyer pour la gratuité effective des soins de santé des victimes des VSBG dans les Etats membres.</p> <p>5.1. Mener un plaidoyer pour la création effective d'un fonds spécial pour la reconstruction et le développement.</p>	<p>1. Accroître le nombre des prestataires et assurer la prise en charge de toutes les victimes</p> <p>2. Continuer le plaidoyer pour une prise en charge gratuite des soins de santé par les Gouvernements</p> <p>3. Echanger des expériences sur les différentes approches de lutte contre les VSBG appliquée dans les différents pays de la Région à l'intention des Gouvernements, des OSC de la Région par la CIRGL avec l'appui des Bailleurs et partenaires.</p> <p>4. Mener le plaidoyer auprès des Gouvernements pour que la prise en charge des victimes des VS entre dans le programme national des santé publiques.</p> <p>5. Mener le plaidoyer pour l'intégration des notions du Genre et de lutte contre les VSBG dans les systèmes éducatifs</p> <p>6. Renforcer les capacités techniques et financières du Centre Régional de Formation sur les VSBG de Kampala par la CIRGL et que les OSC des 12 Etats Membres en bénéficient. Renforcer les capacités du Centre Régional de</p>	<p>1. Mettre en place au niveau national et régional une structure multisectorielle de suivi de la mise en œuvre des résolutions de la présente Conférence (pour la planification des actions à mener)</p>



			Recherche et de Documentation sur les Femmes, le Genre et la construction de la Paix dans la Région des Grands-Lacs et que cela bénéficie aux réseaux régionaux des Femmes.	
--	--	--	---	--

Pendant la plénière, les participants ont échangé sur les résultats des travaux en sous-groupes leur présentés par les rapporteurs desdits groupes.

L'impunité étant au centre des discussions du 2ème Jour, les participants ont spécialement recommandé aux Etats membres de la CIRGL et de rendre effectif le protocole portant sur la coopération judiciaire entre les Etats membres de la CIRGL et d'accélérer la mise en place des laboratoires Médico-légaux et de faciliter en particulier le test ADN, en vue des preuves scientifiques irréfutables en cas de VSBG.

En vue de favoriser l'appropriation de la DK et la Résolution 1325 du CSNU, il a été reconnu qu'il est nécessaire d'en expliquer davantage le bien fondé et les enjeux aux décideurs politiques, parlementaires, représentants des ministères et des organisations de la société civile, des populations au travers des actions de plaidoyer, de sensibilisations et de vulgarisation desdits instruments ignorés des certaines couches sociales.

Pour ce qui est des OSC représentées, elles ont notamment émis le vœu de solidifier les liens de collaboration avec la COCAFEM-GL et lui ont en outre recommandé de renforcer sa relation avec la Commission de l'UA par la demande du statut d'observateur.

S'en est suivi l'adoption des conclusions, la rédaction du Communiqué Final de la Conférence par une équipe technique.

#### ***b. Cérémonie de Clôture de la Conférence***

Après l'hymne nationale et la lecture du Communiqué final sous la modération de la Consultante Faïda MWANGILWA Fabiola, différentes allocutions se sont succédé :

- *Madame Béatrice UZELE, Présidente de la COCAFEM-GL* a réitéré ses sincères remerciements au gouvernement de la RDC et la Ministre de la Femme, Famille et Enfant pour avoir accepté de parrainer et abriter cette 3<sup>ème</sup> Conférence régionale de la COCAFEM-GL. Elle a ensuite vivement remercié les partenaires dans l'action à savoir le MAECD, le CECI et la Coopération Suisse remercié les participants de la Conférence et félicité les participants pour les fructueux sur leurs réalisations, bonnes pratiques, défis et actions prioritaires pour l'appropriation des deux instruments. Elle a enfin loué l'engagement et la collaboration de tous les acteurs sociaux, étatiques et internationaux pour éradiquer le fléau VSBG.
- Etant donné la problématique de la mise en œuvre des décisions prises, *le Professeur Alphonse NTUMBA Secrétaire Exécutif de la CIRGL* a pour sa part interpellé les Etats membres de la CIRGL à s'approprier et à intérioriser les instruments internationaux pour lutter efficacement contre les VSBG et l'impunité, pour le bien être des populations de la Région.



Professeur Alphonse NTUMBA LUABA, Secrétaire Exécutif de la CIRGL, prononçant son allocution

- Dans son allocution *le Colonel Théophilia SHAANIKA* Conseillère en matière de Sécurité des femmes au Bureau de l'Envoyée Spéciale Femme, Paix et Sécurité à l'UA qui a assuré les participants du soutien de la Commission de l'UA et spécialement celle du Bureau de l'Envoyée Spéciale Femme, Paix et Sécurité à l'UA dans ce processus pour l'appropriation des deux instruments. Elle a loué l'engagement général observé durant les deux jours de travail lequel engagement qui découle de la conviction commune que les femmes devraient participer activement à la gestion de la chose publique pour parvenir à une solution durable sur la situation de la femme, la paix et la sécurité. Pour ce faire, elle a invité les participants à se ranger derrière les paroles de l'Envoyée spécial Femmes, la Paix et la Sécurité de l'UA qui a déclaré : *il est temps d'agir, il est temps pour impacter, laissons-nous transformer et non nous conformer !*
- *La Ministre de la Femme, Famille et Enfant, Lucie KIPELE* a dans son mot de clôture, félicité les participants à cet atelier pour l'atteinte des objectifs lui assignés signe de leur engagement à lutter contre les VSBG lequel engagement soutenu par les Etats membres de la CIRGL au regard de la pertinence de la question.

## CONCLUSION

Au regard de l'atteinte des résultats escomptés, la 3<sup>ème</sup> Conférence régionale de la COCAFEM-GL a pris fin sur une note de satisfaction de tous les participants conviés à une séance de photos de famille.

Pour rappel cette conférence de deux jours avait un quadruple objectif à savoir :

- Présenter et partager l'état de la mise en application des engagements des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur la Déclaration de Kampala sur les VSBG et sur la Résolution 1325 du CSNU au Burundi, en RDC et au Rwanda ;
- Plaider pour la mise en œuvre concrète et effective de la Déclaration de Kampala sur les VSBG et de la Résolution 1325 du CSNU qui reflètent pleinement les droits et les enjeux des femmes de la Région des Grands Lacs ;
- Analyser et prioriser les problèmes/enjeux sur lesquels la COCAFEM-GL et d'autres parties prenantes vont engager un dialogue politique en vue de favoriser des changements et la mise en œuvre de ces instruments ;
- Amorcer un partenariat et un réseautage entre la COCAFEM-GL, les autres OSC et d'autres organisations pour demander aux Etats de mettre en œuvre les recommandations de la 3<sup>ème</sup> Conférence.

Le tableau ci-dessus nous donne un aperçu de l'atteinte des résultats assignés à ces objectifs

RESULTATS ATTENDUS	NIVEAU D'ATTEINTE
1°. Les enjeux et recommandations du Rapport synthèse sur l'état de mise en œuvre de la Déclaration de Kampala sur les VSBG et de la R1325 au Burundi, en RDC et au Rwanda sont partagés et connus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enjeux et recommandations de ce Rapport synthèse ont été partagés et connus des participants le Jour 1 (Panel COCAFEM-GL),</li> <li>- La lecture de ce rapport avait été facilitée par les versions dudit rapport synthèse faite par le Consultant Dr Agée MUGABE et mis à la disposition des participants dans le kit de la Conférence avant la présentation. Ce qui leur avait également permis d'interagir avec le panéliste après son exposé.</li> </ul>
2°. L'état des engagements non encore mis en application par ces 3 pays est connu	<p>L'état des engagements non encore mis en application par ces 3 pays a été connu résumés ici par les défis majeurs ci-dessous :</p> <p><b>1° En rapport avec la DK</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de formation systématique des acteurs de la chaîne pénale à la prise en charge des Violences basées sur le Genre ;</li> <li>- Difficultés liées à l'administration de la preuve en matière de VSBG: pas d'équipement des laboratoires appropriés, l'absence d'une éducation populaire sur la protection de preuves participant pour beaucoup à amplifier la problème, ce qui conduit au relâchement des présumés auteurs.</li> <li>- Manque d'outil national harmonisé répondant aux normes de collecte et de traitement des données sur les VSBG;</li> <li>- Méfiance, voire tensions entre certains Etats de la région, et donc impossible coopération judiciaire entre eux;</li> <li>- Absence des mécanismes de réintégration pour les victimes des VSBG;</li> <li>- Manque de budgets pour les structures de prévention et de réponse aux cas des VSBG;</li> <li>- Absence d'un Plan d'Action National de mise en œuvre de la Déclaration de Kampala ayant des indicateurs d'étapes et un échéancier pour faciliter le suivi du processus de domestication</li> <li>- Le fonds de reconstruction et de développement n'a toujours pas vu le jour. Dans son état actuel, la DK ne précise pas le rôle attendu de chaque Etat, ce qui n'est pas de nature à accélérer la mise en place du fonds dont une partie des liquidités serait destinée aux victimes des VSBG.</li> <li>- En RDC, réglementation en rapport avec les violences sexuelles et pas</li> </ul>

	<p>encore en rapport avec d'autres formes de violences; la non application du tarif légal relatif aux frais de justice et exigence de la part de la victime du versement préalable de 6% des dommages et intérêts</p> <p><b>2° En rapport avec la R1325</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le manque de stratégie en vue d'une participation accrue des femmes dans les processus régionaux de résolution des conflits et de consolidation de la paix. Malgré un environnement juridique interne favorable à cette participation, les organisations féminines n'ont jamais su fédérer leurs efforts en vue d'établir des mécanismes susceptibles de promouvoir leur implication dans les processus régionaux et internationaux de paix.</li> </ul>
3°. Un consensus est obtenu par les participants sur les enjeux prioritaires sur lesquels la COCAFEM-GL et d'autres parties prenantes veulent engager un dialogue politique	Les tableaux des résultats des travaux des sous-groupes (Jour 2) reflètent ce résultat
4°. L'adoption d'une feuille de route pour la mise en œuvre des décisions et recommandations issues de la 3 <sup>ème</sup> Conférence régionale de la COCAFEM-GL, précisant les actions, responsabilités et échéances pour les trois pays du champ d'action de la COCAFEM-GL	Existence d'une feuille de route/Plan d'action de la COCAFEM-GL émanant de la conférence pour la mise en œuvre des décisions et conclusions des travaux (Voir annexe 1).
5°. La mise en place d'un cadre multidisciplinaire (État, OSC, instances régionales, partenaires d'appui) de suivi de la mise en œuvre des décisions et recommandations de la 3 <sup>ème</sup> Conférence régionale de la COCAFEM-GL, pour les trois pays du champ d'action de la COCAFEM-GL.	<p>La conférence a mis en place un mécanisme de suivi et de mise en œuvre des résolutions des présentes assises composé de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La COCAFEM-GL</li> <li>2. La Commission de l'Union Africaine (Bureau de l'Envoyée Spéciale Femme, Paix et Sécurité et Département Femme, Genre et Développement)</li> <li>3. Le Secrétariat Exécutif de la CIRGL</li> <li>4. Le CERED-GL</li> <li>5. Le Forum Régional des Femmes de la CIRGL</li> <li>6. Le CECI</li> <li>7. La Coopération Suisse/Bureau du Burundi</li> <li>8. PNUD /Nord Kivu</li> <li>9. Les représentants des Ministères en charge du Genre et de la Justice du Burundi, du Rwanda et de la RDC et</li> <li>10. des représentants de la société civile de la RCA, du Sud Soudan, de l'Ouganda, du Kenya et de la Tanzanie.</li> </ol>

# ANNEXES

*Communiqué final + Feuille de route de la 3<sup>ème</sup> Conférence régionale de Kinshasa*